

# Les Basses Vallées Angevines

## Inscrites au réseau Natura 2000

### Les Basses

Vallées Angevines ont intégré depuis novembre 2004 le réseau Natura 2000 se plaçant ainsi au même niveau que les Hauts Plateaux du Vercors, la baie du Mont Saint-Michel et la Camargue.

Pour préserver le patrimoine naturel des objectifs ont été définis et déclinés en actions concrètes.

### Milieux aquatiques

#### Les enjeux

Maintien de la dynamique naturelle fluviale, des zones d'expansion des crues et du réseau associé de boires et de fossés.

#### Exemples d'objectif

- Lutter contre les espèces végétales et animales introduites envahissantes (Jussie, Ragondin).
- Restaurer et entretenir le réseau de boires et de fossés.

#### Exemples d'actions

- Chantiers d'arrachage manuel de la jussie sur les foyers de prolifération.
- Définition d'un plan pluriannuel de gestion du réseau hydraulique.
- Entretien et restauration de mares, de boires...

### Milieux boisés

#### Les enjeux

Maintien des boisements naturels, restauration du bocage.

#### Exemples d'objectif

- Préserver un réseau de haies et d'arbres taillés en têtards.
- Gérer les peupleraies avec des pratiques respectueuses de l'environnement.

#### Exemples d'actions

- Aide à l'investissement pour l'acquisition de matériel d'entretien.
- Entretien des frênes têtards.

### Milieux Prairiaux

#### Les enjeux

Conservation du milieu prairial par des pratiques extensives d'élevage.

#### Exemples d'objectif

- Maintenir des pratiques agricoles favorables à la biodiversité.

#### Exemples d'actions

- Contrats de fauche tardive, centrifuge (du centre vers l'extérieur) à vitesse réduite.
- Organiser l'abreuvement des troupeaux en bordure de cours d'eau.
- Absence de traitement contre les plantes indésirables.
- Aucun apport d'engrais n'est réalisé.

Fauche tardive

